



MANDAT

RECRUTEMENT D'UN/E CONSULTANT/E POUR LA CONDUITE DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET JCA (JENERASYON CHANJMAN AYITI) / AVRIL 2024

A. À PROPOS DE PLAN INTERNATIONAL

Nous nous efforçons de faire progresser les droits de l'enfant et l'égalité des filles dans le monde entier. En tant qu'organisation humanitaire et de développement indépendante, nous travaillons avec des enfants, des jeunes, nos sympathisants et nos partenaires pour nous attaquer aux causes profondes des défis auxquels sont confrontés les filles et tous les enfants vulnérables. Nous défendons les droits des enfants de la naissance à l'âge adulte et permettons aux enfants de se préparer et de répondre aux crises et à l'adversité. Nous faisons évoluer les pratiques et les politiques aux niveaux local, national et mondial en nous appuyant sur notre portée, notre expérience et nos connaissances. Depuis plus de 80 ans, nous construisons des partenariats puissants pour les enfants et nous sommes actifs dans plus de 75 pays.

B. A PROPOS DU PROJET



1. CONTEXTE DU PROJET

Le projet JCA fait partie du programme mondial de renforcement de la société civile Generation Change ! financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida). Il a débuté le 1er juillet 2019 et mis en œuvre jusqu'au 30 juin 2024. L'objectif global du programme Generation Change ! est de contribuer à une société civile vivante, dynamique et inclusive, ajoutant à la réalisation des droits des enfants et des jeunes et à l'égalité pour les filles, avec un accent thématique sur la protection de l'enfance, la santé et les droits sexuels et reproductifs et la gouvernance et la participation en matière de droits de l'enfant. Le programme est mis en œuvre dans 21 pays et comprend plus de 140 partenaires et réseaux locaux.

Compte tenu des challenges auxquels fait face le pays en ce qui concerne la santé sexuelle, le genre, la société civile, Jenerasyon Chanjman Ayiti s'est engagé à travailler à :

- Niveau institutionnel (églises locales) et chefs religieux (prêtres catholiques, pasteurs protestants et chefs vodou) : sensibiliser et obtenir des compromis pour les changements nécessaires, en particulier en ce qui concerne la santé et les droits sexuels des filles et des femmes, l'égalité des sexes et le leadership.
- Niveau individuel : travailler directement avec les personnes, y compris celles des temples locaux, en particulier celles qui sont touchées par la situation, afin d'obtenir leur engagement dans le travail sur la violence structurelle et la prévention de la violence sexuelle et sexiste, ainsi que pour sensibiliser à la santé et aux droits sexuels et reproductifs en temps normal et dans un contexte d'urgence, compte tenu de la fréquence à laquelle le pays est exposé en raison des menaces et des vulnérabilités naturelles.

Le projet a eu des interventions dans deux départements d'Haiti, Le Nord-Est et le Sud-Est en partenariat avec des organisations de la société civile que sont : PANOS, ADELNEH, Flore des Femmes.

2. OBJECTIF DU PROJET

Ce projet vise à renforcer la Société Civile de façon à ce que les adolescents et les jeunes soient protégés de la violence, prennent des décisions en toute liberté et bénéficient d'un accès amélioré, égal et sûr aux services liés à leur santé sexuelle et génésique, et elle s'engage à le faire.



Les résultats du projet sont les suivants :

- Les adolescents et les jeunes ont des attitudes positives, ont confiance en eux en matière de SDR et sont soutenus pour revendiquer leur SDR, y compris les pratiques néfastes et les autres formes de violence liée au sexe ;
- Les enfants, les adolescents/es et les jeunes, dans au moins 30 communautés et dans les zones ciblées jouissent d'une meilleure protection contre toutes les formes de violence, en particulier la violence liée au sexe, grâce au renforcement des mécanismes de PC et à la lutte contre les normes néfastes ;
- Les OSC - y compris les organisations de jeunes - amélioreront leur efficacité et leur légitimité organisationnelles et évolueront dans un environnement plus favorable au niveau local ;
- L'activisme de la société civile et les activités génératrices de revenus sont renforcés.

C. A PROPOS DE L'ÉVALUATION FINALE

1. OBJECTIFS, THÈMES ET QUESTIONS CLEFS DE L'ÉVALUATION FINALE

1.1 Objectif de l'évaluation

L'évaluation externe finale du projet sensible au genre vise à déterminer la réalisation des résultats attendus et leur contribution à la réalisation de l'objectif spécifique et de l'objectif global. Cette évaluation servira à systématiser les principaux problèmes et défis détectés et affrontés pendant la mise en œuvre, afin de tirer parti de cette expérience pour les interventions futures.

Cette évaluation permettra de fournir des données qualitatives et quantitatives propres à rendre compte de l'atteinte des résultats dans le cadre du projet tout en permettant de documenter les leçons apprises et les bonnes pratiques qu'il y a eu lors de la mise en œuvre.

Plus spécifiquement, elle tend à répondre aux objectifs suivants :



- Rendre compte du degré de réalisation des produits et de leur conformité par rapport aux résultats fixés par le projet et aux résultats programmatiques ;
- Mesurer le niveau d'atteinte des indicateurs d'effets ;
- Evaluer la qualité de la mise en œuvre du projet à partir des critères du CAD (pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact) ;
- Dégager des constatations, des conclusions et des recommandations à propos du projet afin d'en tirer des enseignements pour de futures conceptions et mises en œuvre.

1.2. Portée de l'évaluation

➤ Mesure du niveau d'atteinte des indicateurs d'objectif et d'effets

Voici les indicateurs qu'il conviendra de mesurer à travers cette évaluation finale. Il s'agit des indicateurs de résultats.

Résultats	Indicateurs de résultats
-----------	--------------------------

<p>Résultat 1: Vers la fin de la mise en œuvre, au moins 1000 adolescents et jeunes auront des attitudes positives, de la confiance en soi en matière de SDSR et seront soutenus pour revendiquer leur SDSR, y compris contre les pratiques néfastes et d'autres formes de VBG.</p>	<p>OCI: 1.1- Nombre d'adolescents et de jeunes ayant des connaissances correctes sur la SDSR et les thèmes fondamentaux de genre parmi lesquels 25% âgés de 10 à 14 ans; 40% entre 15-19 et 35% entre 20-24 ans; et sur le total, 55% sont des filles et des jeunes femmes; et 45% de garçons et d'hommes.</p>
	<p>OCI: 1.2- % de jeunes de 13 à 24 ans qui se sentent capables de prendre des décisions éclairées sur leur santé sexuelle et reproductive parmi lesquels 25% de 13 à 14 ans; 40% entre 15-19 et 35% entre 20-24 ans; et sur le total, 55% sont des filles et des jeunes femmes; et 45% de garçons et d'hommes.</p>
	<p>OCI: 1.3- % de filles et de jeunes femmes, garçons et jeunes hommes qui soutiennent les questions liées à la SDSR et au genre, parmi lesquels 25% âgés de 13 à 14 ans; 40% entre 15-19 et 35% entre 20-24 ans; et sur le total, 45% sont des filles et des jeunes femmes; et 55% de garçons et d'hommes.</p>
	<p>OCI: 1.4- % d'adolescents et de jeunes qui considèrent les services comme sensibles aux adolescents et au genre à l'époque demandée, dont 25% âgés de 10 à 14 ans; 40% entre 15-19 et 35% entre 20-24 ans; et sur le total, 55% sont des filles et des jeunes femmes; et 45% de garçons et d'hommes.</p>
<p>Résultat 2: Vers la fin de la mise en œuvre, des EAJ dans au moins 30 sections communales des zones ciblées seront mieux protégés contre les formes de</p>	<p>OCI: 2.2- Nombre de EAJ qui font preuve de capacités d'autoprotection, dont 25% âgés de 10 à 14 ans; 40% entre 15-19 et 35% entre 20-24 ans; et sur le total, 55% sont des filles et des jeunes femmes; et 45% de garçons et d'hommes.</p>

<p>violence prédominantes, en particulier la violence basée sur le genre, grâce à des mécanismes de CP renforcés et à la lutte contre les normes et les pratiques néfastes.</p>	<p>OCI: 2.3-2) # and % of community members who are taking at least one action to reduce environmental or climate risks through environmental protection and restoration</p>
<p>Résultat 3: Vers la fin de la mise en œuvre, au moins 70 OSC - y compris des organisations dirigées par des jeunes, auront amélioré leur efficacité et leur légitimité organisationnelles, tout en opérant dans un environnement plus favorable au niveau local.</p>	<p>OCI: 3.1- Nombre d'OSC, y compris certaines d'entre elles dirigées par des jeunes, qui ont amélioré la bonne gouvernance, les statuts juridiques, la durabilité et la capacité de réaliser leur vision.</p> <p>OCI: 3.2. -% des enfants et des jeunes engagés dans le programme déclarant 1) avoir confiance et/ou 2) être en mesure d'influencer l'agenda ou la manière de travailler des OSC et / ou 3) faire partie active d'une OSC par exemple en tant que membres actifs, bénévole, membre du personnel, membre du conseil, dont 25% âgés de 10 à 14 ans; 40% entre 15-19 et 35% entre 20-24 ans; et sur le total, 55% sont des filles et des jeunes femmes; et 45% de garçons et d'hommes.</p> <p>OCI: 3.3- Nombre d'OSC qui démontrent qu'elles ont une plus bonne collaboration au sein de la société civile (par exemple grâce à un réseautage amélioré, à la création d'alliances, de nouveaux partenariats, etc.)</p> <p>OCI 3.4: Nombre d'OSC, en particulier dirigées par des jeunes, qui signalent un peu plus d'opportunités d'influencer ou de dialoguer avec les parties prenantes gouvernementales et les leaders communautaires.</p>



<p>Résultat 4: Vers la fin de la mise en œuvre, au moins 10% des OSC impliquées dans la prévention de la VBG, supportant la SDSR et ont des activités génératrices de revenus, seront renforcées en tant que groupes et collaborateurs.</p>	<p>OCI 4,1 : % d'adolescents et de jeunes, en particulier de jeunes femmes, qui peuvent se procurer des moyens de subsistance par eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leurs parents (contexte juridique), dont 25 % sont âgés de 10 à 14 ans, 40 % de 15 à 19 ans et 35 % de 20 à 24 ans ; sur l'ensemble, 55 % sont des filles et des jeunes femmes, et 45 % des garçons et des hommes.</p>
	<p>OCI 4. 1: % d'adolescents et de jeunes, en particulier les jeunes femmes qui peuvent se permettre les services en SDSR seules ou par l'intermédiaire de leurs parents (contexte juridique) dont 25% âgées de 10 à 14 ans; 40% entre 15-19 et 35% entre 20-24 ans; et sur le total, 55% sont des filles et des jeunes femmes; et 45% de garçons et d'hommes.</p>
	<p>OCI 4.2: Nombre de dirigeants d'OSC et d'autorités locales prenant des mesures pour soutenir des moyens de subsistance respectueux de l'environnement et à la fois résilients en faveur des adolescents et des jeunes</p>

➤ **Evaluation de la qualité de la mise en œuvre du projet à partir des critères du CAD (efficacité, efficience, durabilité et impact) :**

Dans l'optique de permettre à Plan International Haïti d'améliorer la mise en œuvre de futurs projets similaires, l'évaluation fera ressortir les leçons apprises et les bonnes pratiques liées à la mise en œuvre du projet. Ce processus tiendra compte bien évidemment de la contribution des différentes parties prenantes du projet. Par conséquent, l'évaluation proposera de recueillir des données afin de renseigner sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact du projet à différents niveaux.



Pertinence

- Les objectifs du projet ont-ils correspondu aux besoins et aux intérêts des populations bénéficiaires ?
- Ces objectifs ont-ils été cohérents avec les Objectifs pour le Développement Durable (ODD) et ceux de Plan International ?
- La conception et la stratégie du projet étaient-elles cohérentes avec les priorités nationales et locales ?

Efficacité

- Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats attendus ? Plus précisément :
 - Quel est le niveau d'évolution des indicateurs du projet ?
 - Quels sont les changements induits au niveau des bénéficiaires en rapport avec les connaissances, les attitudes, les aptitudes, les croyances, les comportements et les pratiques ?
- Quels ont été les résultats du projet en rapport avec les questions transversales telles l'égalité des sexes, l'inclusion, les droits de l'enfant et la bonne gouvernance locale ?
- Des bénéfices non planifiés ont-ils été observés, et si oui, lesquels ?
- Le processus d'exécution (approche – méthodologie) des activités a-t-il été efficace ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué au renforcement des capacités et au développement organisationnel des OSC partenaires ?
- La mise en œuvre du projet a-t-elle permis de livrer les produits et d'atteindre les résultats dans les temps et aux coûts prévus ?
- Quel type d'obstacles (programmatiques, administratifs, financiers et de gestion) le projet a-t-il rencontrés et dans quelle mesure cela a-t-il affecté son efficacité ? Comment le projet a-t-il surmonté les difficultés rencontrées ?
- Quels facteurs positifs, directs ou indirects ont influencé la mise en œuvre du projet ? Comment ?
- Quels sont les leçons, les réussites, les bonnes pratiques, les erreurs à garder de la mise en œuvre de ce projet ?

Droits de l'enfant, genre et inclusion :

Dans quelle mesure le projet a-t-il appliqué des approches transformatrices en matière de genre et contribué explicitement à des résultats en matière d'égalité entre les hommes et les femmes qui améliorent les droits des filles, des garçons et des jeunes dans toute leur diversité ?

Questions basées sur les six éléments du changement transformateur en matière de genre :



- Le programme a-t-il été cohérent en ce qui concerne les approches transformatrices du plan (six éléments de l'approche transformatrice du genre) appliquées et qu'est-ce qui peut être renforcé pour aller de l'avant ?
- Qu'est-ce qui a changé en termes d'approche transformatrice du genre (axée sur les six éléments de l'approche transformatrice du genre) ?
- Quelles sont les causes profondes de l'inégalité entre les hommes et les femmes et des normes sociales liées à l'axe thématique du programme qui ont été traitées (élément 1) ?
- Comment le programme a-t-il amélioré l'action des filles/jeunes femmes (connaissance, confiance, capacité, autonomisation et action de premier plan) pour interpeller et influencer les autres en faveur de l'égalité des sexes et de l'inclusion ? (Élément 2)
- Comment le programme a-t-il travaillé avec les hommes et les garçons pour changer les normes patriarcales et promouvoir des masculinités positives en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ? (Élément 3)
- Comment le programme a-t-il amélioré les conditions d'égalité (bien-être, égalité des ressources et des chances) et la position (stature sociale, égalité de valeur, respect et accès au pouvoir de décision) des filles/jeunes femmes dans toute leur diversité ? (Élément 4)
- Comment le programme a-t-il travaillé avec la diversité et adopté une optique intersectionnelle pour s'engager avec les filles, les femmes, les garçons et les hommes dans toute leur diversité pour le changement, en particulier les minorités ethniques, les groupes indigènes, les personnes handicapées et les LGBTIQ+ (élément 5) ?
- Comment le programme a-t-il créé un "environnement plus favorable" (élément 6) et renforcé les structures et les systèmes sociétaux, engagé les responsables et les ONG partenaires pour permettre l'égalité entre les hommes et les femmes dans les différents groupes de parties prenantes (individus, communautés, société civile, prestataires de services et décideurs politiques) ? Quels ont été les politiques et les services améliorés pour permettre l'égalité des sexes et l'inclusion ?

Efficiences

- Les moyens ont-ils été utilisés de façon optimum (rapport coûts-résultats) ?
- La coordination des activités de mise en œuvre entre les partenaires du projet devrait-elle être reproduite dans d'autres interventions ?
- Le modèle de gestion du projet (Plan Suède-Plan Haïti-OSC) a-t-il permis d'atteindre les résultats escomptés, sinon pourquoi ?
 - Les structures de gouvernance ont-elles servi à améliorer les résultats du projet ? Ont-ils soutenu suffisamment la mise en œuvre du projet ?
 - Les relations entre Plan International et Haïti ont-elles été satisfaisantes ? Ont-elles été conformes aux principes de partenariat ?



- L'appropriation du processus par les parties prenantes et les bénéficiaires des interventions de développement a-t-elle été conforme aux attentes ?
- Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les OSC et les autorités locales se sont-ils appropriés le projet par une participation active ? Avec quels modes de participation le processus a-t-il fonctionné ?
- Le niveau d'appropriation par les bénéficiaires a-t-il influencé l'efficacité et l'efficience du projet ?
- Le projet est-il resté conforme aux directives du projet signé avec SIDA ?

Pérennité

- Qu'est-ce qui est susceptible de perdurer ou non après la fin du projet et pourquoi ? (Niveau individuel, communautaire, étatique etc.)
- Quelles sont les stratégies initiées et/ou adoptées par les organes de décision et les partenaires d'exécution du projet pour assurer l'appropriation, le maintien et la pérennité des acquis aux plans technique, socio-économique, environnemental et politique ?

Au niveau local et national :

- Les institutions publiques et les OSC impliquées dans l'intervention sont-elles en mesure de poursuivre les actions du projet et de maintenir les réalisations ?
- Les capacités d'intervention (techniques, politiques, etc.) des organisations de la société civile ont-elles été renforcées et comment ont-elles accompli leurs tâches après le renforcement des capacités ?
- Les institutions publiques et les OSC ont-elles une capacité financière suffisante pour maintenir les avantages du projet ?

Au niveau des bénéficiaires finaux :

- Ont-ils acquis les capacités techniques requises pour la pérennité du projet ?

Impact

Évaluer les changements positifs et négatifs produits par le projet, directement ou indirectement, intentionnels ou non. Les questions clés pour évaluer l'impact comprennent :



- Quels sont les effets directs et indirects positifs et/ou négatifs du projet agissant sur le climat et la cohésion sociale au sein des communautés bénéficiaires ?
- Selon les bénéficiaires, quelle différence le projet a-t-il fait dans leur vie ? (Tout en tenant compte du sexe, du statut social et de la situation de handicap des bénéficiaires)

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Utilisateurs de l'évaluation

Une diversité de parties prenantes en dehors de Plan International Haïti bénéficiera des informations générées par l'évaluation et informer la planification des futures interventions et actions.

Partenaires du projet : Ceci inclut principalement les organisations qui ont été impliquées dans la mise en œuvre du projet.

Acteurs du secteur de la santé et du développement : Cela pourrait inclure des organismes de santé publique, des agences de développement international, des organisations non gouvernementales, etc.

Communautés et bénéficiaires : Les communautés cibles et les bénéficiaires du projet pourront également utiliser les résultats de l'évaluation.

Décideurs politiques : Ceci pourrait inclure principalement les autorités locales, intervenant dans les zones d'interventions du projet.

2.2. Méthodes de collecte et d'analyse des données (8 à 10 phrases)

Un(e) consultant(e) externe à Plan International sera recruté pour conduire cette évaluation.

Pour la collecte de données, le(la) consultant(e) utilisera les méthodes suivantes, sans pour autant s'y limiter :



a) La revue documentaire : les documents clés relatifs au projet seront examinés. Il s'agit :

- Du document de projet;
- Du cadre logique du projet;
- Les différents plans de travail, des rapports périodiques ainsi que les rapports élaborés pour documenter l'état d'avancement des activités.
- Des marqueurs de transformation du genre (conception, mise en œuvre, clôture) et qui seront utilisés afin d'évaluer les progrès accomplis en matière de transformation des genres à ces stades du programme.

Le/la consultant/e pourra également consulter d'autres documents d'études officiels publiés en rapport aux domaines thématiques et aux zones géographiques couvertes par le projet.

L'objectif ici pour le/la consultant/e sera d'avoir une bonne compréhension du projet, de ce qui était prévu comme interventions, comme théorie de changement et également de ce que le projet a pu réaliser dans les communautés. Ce qui permettra au (à la) consultant par la suite d'être plus apte à concevoir les outils de collecte et de répondre aux différentes questions d'évaluation.

b) Des méthodes participatives de consultation des parties prenantes

Des entretiens individuels et des focus groups seront réalisés avec des parties prenantes du projet afin de recueillir des données pertinentes liées aux indicateurs du projet et aux critères du CAD. La collecte de ces données sera aussi l'occasion pour le/la consultant/e d'élaborer sur les enseignements tirés dans le cadre du projet. Le nombre d'entretiens requis par groupe doit être proposé par le/la consultante. Notons que ce tableau n'est pas exhaustif et que des éléments peuvent y être ajoutés au besoin.

Tableau 1

Groupe	Type d'entretiens	Commentaires	Thèmes
Parties prenantes clés du projet (PIH, SNO, ADELNEH, Flore des Femmes, PANOS)	Entretien individuel (semi-dirigé)	2 personnes au niveau de PIH, 1 personne de SPNO, 1 personne d'ADELNEH, 1	Gestion du projet, pertinence, efficacité, durabilité, défis, etc.



		personne de FF et 1 de PANOS)	
Institutions étatiques	Entretien individuel (semi-dirigé)	Institutions étatiques avec lesquelles le projet a travaillé dans les deux départements notamment le MCFDF	Pertinence, efficacité, mécanismes de coordination, impact du projet à différents niveaux surtout institutionnel, durabilité...
Prestataires de Santé	Entretien individuel (semi-dirigé)	Des prestataires de santé qui peuvent parler du projet et qui en ont bénéficié	Pertinence, efficacité, mécanismes de coordination, impact du projet à différents niveaux surtout institutionnel, durabilité
OSC (en dehors des partenaires) incluent les groupes dirigés par des jeunes	Entretien individuel (semi-dirigé) ou Focus groupes	Coordonnateur/rices d'OSC qui ont bénéficié du projet	Partenariat, renforcement, impact du projet sur les OSC, leurs communautés, efficacité, durabilité, etc.)
Leaders communautaires	Focus groupe	CASEC, directeurs d'école, membres des communautés etc.)	Impact du projet au niveau des communautés, changements au niveau des comportements et des perceptions vis à vis de la VBG, la SSR ...)



Adolescents/es	Entretien individuel (dirigé)	Sélection d'un échantillon parmi les ados formés dans des écoles par le projet notamment sur la SDSR.	Mesure des indicateurs de résultats portant sur les ados, efficacité du projet, impact.
----------------	-------------------------------	---	---

2.3 Sélection et recrutement des participants

La sélection des participants se fera avec le support des partenaires et des leaders ayant supporté le projet dans les communautés pour des activités de mobilisation. Des points focaux seront désignés dans chaque département afin d'appuyer le/la consultante pour la planification des activités de terrain. Pour les entretiens individuels semi-dirigés et les focus groupes, des critères pertinents devront être fournis aux mobilisateurs pour pouvoir bien identifier les participants dans les communautés. L'idée sera de sélectionner des personnes ayant une bonne connaissance de ce qu'a réalisé le projet dans leurs communautés tout en étant capables de décrire les effets positifs ou négatifs qu'a eus ce projet à différents niveaux.

Pour la mesure des indicateurs portant sur les adolescents/es, il est attendu qu'une enquête d'envergure moyenne soit réalisée en utilisant un outil permettant la collecte des données nécessaires au calcul de ces indicateurs. Près de 1500 adolescents/es ont été formés sur les questions liées à la Santé Sexuelle et aux Droits Reproductifs dans les deux départements. Ces adolescents ont été choisis au niveau des écoles de ces deux zones. Une idée serait de proposer une méthode d'échantillonnage en considérant l'ensemble des adolescents formés par le projet comme population cible.

Il est requis d'obtenir le consentement écrit des ados et leurs parents avant même de mener les interviews avec eux/elles. Le/la consultante aura la charge d'assurer cela en collaboration avec les points focaux sur le terrain.

Le modèle utilisé pour le consentement écrit sera partagé par l'équipe de Plan International Haïti.



2.4. Outils de collecte

- Des enquêteurs seront formés et recrutés pour interroger les participants et les groupes de participants sur le terrain en utilisant des outils de collecte adaptés et conçus par le ou la consultante.
- Le/la consultant devra veiller à ce que le questionnaire conçu pour l'enquête au niveau des ados puisse permettre de mesurer les indicateurs de résultats figurant dans le tableau 1. Le/la consultant travaillera en collaboration avec le point focal de Suivi et Evaluation de Plan International Haïti pour ce projet pour s'assurer que le questionnaire est pertinent. Ce questionnaire sera probablement administré à partir d'une tablette ou d'un téléphone intelligent afin de faciliter la saisie et la collecte de ces données.
- Le/la consultant s'assurer de la traduction des outils en créole, de leur pilotage et de leur finalisation avant la collecte de données.

2.5. Traitement et Analyse des données

- Le consultant sera chargé de collecter, traiter et analyser les données qualitatives et quantitatives recueillies dans le cadre de l'évaluation du projet.
- Le consultant devra mettre en œuvre des méthodes rigoureuses pour le traitement des données qualitatives, y compris la transcription des entretiens, la codification des données et l'identification des thèmes émergents.
- En ce qui concerne les données quantitatives, le consultant sera responsable de leur saisie, de leur nettoyage et de leur analyse statistique approfondie à l'aide de logiciels spécialisés tels que SPSS ou R.
- Le consultant devra interpréter les résultats obtenus à partir des données qualitatives et quantitatives, en identifiant les tendances, les associations et les implications pour le projet.
- En collaboration avec l'équipe de projet, le consultant élaborera des rapports détaillés présentant les principales conclusions de l'analyse des données, ainsi que des recommandations pour informer la prise de décision.
- Le consultant sera également chargé de présenter les résultats de l'analyse des données lors de réunions avec les parties prenantes du projet, et de répondre à leurs questions et préoccupations de manière claire et concise.



2.6. Éthique et protection de l'enfance

Plan International s'engage à garantir le respect et la protection des droits des personnes participant à la collecte ou à l'analyse des données, conformément au [cadre éthique MERL](#) et à notre [politique de protection de l'enfance et de la jeunesse](#). Tous les candidats doivent inclure dans leur proposition des détails sur la manière dont ils garantiront l'éthique et la protection des enfants dans le processus de collecte des données. Plus précisément, le(s) consultant(s) doit(vent) expliquer comment une participation appropriée, sûre et non discriminatoire de toutes les parties prenantes sera assurée et comment une attention particulière sera accordée aux besoins des enfants et des autres groupes vulnérables. Nos décisions et nos actions en réponse aux préoccupations concernant la protection des enfants seront guidées par le principe de « l'intérêt supérieur de l'enfant ». L'étude **doit donc assurer une participation appropriée, sécuritaire et non discriminatoire ; un processus de consentement et de retrait libre et sans contrainte ; la confidentialité et l'anonymat des participants**. Le/la consultante fournira une analyse des risques de sauvegarde dans sa proposition, c'est-à-dire les risques de sauvegarde identifiés dans le cadre de cette évaluation et les mesures de mitigation.

3. RESPONSABILITÉS ET LIVRABLES

ROLES ET RESPONSABILITES DU/DE LA CONSULTANT/E :

- Examiner les documents du projet, y compris le cadre logique et les rapports périodiques du projet ;
- Proposer une méthodologie pertinente et qui permet de répondre aux questions d'évaluation mentionnés dans les termes de référence ;
- Prévoir un plan d'analyse des risques de sauvegarde;
- Planifier, de concert avec des point focaux sur le terrain, l'obtention du consentement écrit des adolescents devant participer aux entretiens ainsi que de leurs parents/tuteurs ;
- Supporter tous les coûts logistiques et administratifs liés à l'évaluation ;
- Concevoir les outils de collecte pour les différents groupes proposés.
- Préparer un plan de réalisation de la collecte de données et suivre son déroulement selon le chronogramme et la méthodologie retenue ;
- Mettre en place et superviser une équipe de saisie des données collectées et en assurer un équilibre entre les sexes selon les besoins,



qui inclut ; des traducteurs, enquêteurs/responsables du recueil des données et superviseurs.

- Préparer et mener la formation/Orientation des superviseurs et enquêteurs avec l'appui de Plan International Haïti y compris la coanimation des composantes de l'égalité entre les sexes et de la protection de l'enfance, la mise en œuvre appropriée des outils ;
- S'assurer que tous les guides sont bien compris par les enquêteurs dans les langues locales et testés auprès des différentes cibles avant la collecte de données sur le terrain ;
- Superviser la collecte de données qualitatives et quantitatives tout en s'assurant de l'application des mesures de sauvegarde et d'éthiques.
- S'assurer que toutes les transcriptions sont maintenues et soumises à Plan International Haïti, ainsi que des outils de formation, avec les données finales ;
- Rédiger un rapport préliminaire de l'évaluation après un processus de nettoyage, de traitement et d'analyse des données.
- Prendre en compte les commentaires de PIH, de SNO pour la rédaction du rapport final.

Au cours du travail, les différents produits ci-dessous sont attendus :

- Rapport initial incluant un draft détaillé de la méthodologie, du plan de formation et des outils de collecte de données finalisés.
- Rapport de formation sur la collecte de données et calendrier de la collecte de données
- Les notes des discussions de groupes ainsi que les enregistrements des entretiens
- Rapport préliminaire
- Rapport final

ROLES ET RESPONSABILITES DE PLAN INTERNATIONAL HAITI :

- Plan International Haïti fournira une session sur la Sauvegarde au/à la consultant/e et son équipe ;
- Plan International Haïti planifiera la rencontre de cadrage et se mettra à la disposition du/de la consultant/e pour toute information pertinente relative à l'évaluation ;
- Plan International Haïti supervisera techniquement et administrativement le processus jusqu'à sa fin ;
- Plan International Haïti fournira les documents nécessaires au/à la consultant/e pour la bonne conduite de l'évaluation ;
- Plan International Haïti fournira les contacts dont elle dispose pour faciliter la planification des entretiens ;



- Plan International Haïti révisera et approuvera les livrables soumis par le/la consultant/e ;

4. BUDGET ET CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE

La durée du processus d'évaluation est de six semaines à compter de la publication de l'avis de recrutement du (de la) consultant/e. La durée du contrat de consultation court à sa date de signature avec une contribution prévue d'environ 30 jours ouvrables, selon les échéances décidées.

4.1 Chronogramme

Activité	Période/Nbre Jours de travail	Responsable
Date limite de soumission de proposition	30 2Mai 2024	Le/La Consultante
Rencontre de cadrage avec le ou la consultant/e et revue documentaire	1 jour	Plan International Haïti et Le/La Consultante
Rapport initial incluant un draft détaillé de la méthodologie, du plan de la formation des enquêteurs et de la collecte et aussi une analyse des risques de sauvegarde	3 jours	Le/La Consultante
Préparation de la collecte de données		Le/La Consultante
a. Développer, partager des outils en créole + prise en compte de commentaires	5 jours	Le/La Consultante

Commented [SR1]: A ajuster par l'administration



e. Formation des enquêteurs + rapport de formation	5 jours	Le/La Consultante
c. Pilotage sur le terrain	1 jour	Le/La Consultante
d. Finalisation des outils	1 jour	Le/La Consultante
Collecte des données	7 jours	Le/La Consultante
Nettoyage/Traitement/Analyse des données	5 jours	Le/La Consultante
Rapport préliminaire	Prêt et partagé avec Plan International Haiti	
Révision et envoi de commentaires	NA	Plan International Haiti/SNO
Prise en compte des commentaires reçus dans le document	2 jours	Le/La Consultante
Rapport final	Prêt et partagé avec Plan International Haiti	
Présentation du rapport final	1 jour	Le/La Consultante
Soumission des données brutes/preuves de consentement pour les ados		Le/La Consultante
Approbation du rapport final	NA	Plan International Haiti/SNO



5. APPEL À PROPOSITIONS

5.1 Qualifications attendues

- Minimum de 5 années d'expérience en coordination, administration et réalisation d'études de base/ à mi-parcours /finales, y compris la collecte et la saisie de données tenant compte des sexespecificités, la gestion et le stockage des données, de préférence pour des organismes internationaux sans but lucratif ou des organisations multilatérales, de coopération bilatérale et des études multi-pays ;
- Expérience démontrée dans l'analyse des données quantitatives, surtout qualitatives ;
- Connaissances et expériences avec les questions, politiques et systèmes liés aux Violences Sexuelles et Basées sur le Genre, la Santé Sexuelle et le Renforcement organisationnel ;
- Connaissances et expériences dans les questions d'égalité entre les sexes sont fortement préférées ;
- Capacité de produire un travail de haute qualité dans des délais serrés ;
- Capacité à travailler de concert avec Plan International Haïti.

5.2. Applications

Les candidats intéressés doivent fournir une proposition couvrant les aspects suivants, lesquels constitueront les critères sur la base desquels se fera la sélection du meilleur candidat :

- Proposition technique incluant la méthodologie proposée ;
- Les approches en matière d'éthique et de protection de l'enfance, y compris les risques identifiés et les stratégies d'atténuation associées ;
- Calendrier proposé;



- CV;
- Exemple de travaux antérieurs;
- Budget détaillé, comprenant les tarifs journaliers, les dépenses, les taxes, etc.
- Patente

Les Consultants intéressés par cette opportunité présenteront leur proposition technique et financière au bureau de Plan International Haïti, situé au 7 Impasse Borno, Rue Catalpa, Delmas 75, à Port-au-Prince ou par courrier électronique à l'adresse suivante : tender.haiti@plan-international.org avec la mention "**Evaluation finale du projet JCA - FAD HTI100199**", avant le 30 Mai 2024.

Commented [SR2]: A ajuster par l'administration

Annexe 1 : Documents du projet
